

# CONCOURS D'ACCÈS AUX INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION

## SESSION DE PRINTEMPS 2020

CONCOURS EXTERNE – CONCOURS INTERNE – TROISIÈME CONCOURS

### CORRIGE

#### Deuxième épreuve : questionnaire à choix multiples

***Durée : 1 heure 30 – Coefficient 1***

**Les bonnes réponses sont encadrées en rouge**

**Extrait de l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux IRA (art. 3) :**

*« La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en un questionnaire à choix multiples visant à vérifier les connaissances du candidat en matière de culture administrative et juridique, de finances publiques, d'organisation, de fonctionnement et de politiques des institutions européennes et de culture numérique, ainsi que son aptitude à la décision par le biais, le cas échéant, de mises en situation.*

*Elle comprend un nombre maximal de 120 questions, dont les deux tiers au plus relèvent de la culture administrative et juridique et des finances publiques. [...] »*

# CONSIGNES

**Le sujet comporte 21 pages numérotées de 1 à 21.**

**Le QCM est composé de 120 questions ainsi réparties :**

Culture administrative et juridique : ..... 58 questions (n° 1 à 58)  
Finances publiques : ..... 22 questions (n° 59 à 80)  
Organisation, fonctionnement et politiques des institutions européennes : ..... 23 questions (n° 81 à 103)  
Culture numérique : ..... 17 questions (n° 104 à 120)

**Pour chaque question, une seule réponse est possible.**

**La réponse est apportée sur la grille en cochant la case (A., B. ou C.)  
correspondant au choix du candidat.**

## **Barème :**

Bonne réponse : ..... +1 point

Mauvaise réponse : ..... -1 point

Abstention : ..... 0 point

## **TRÈS IMPORTANT**

- **Aucun document n'est autorisé durant cette épreuve.**
- **Avant de commencer cette épreuve, il vous est recommandé de vérifier le sujet et, le cas échéant, de signaler immédiatement aux surveillants toute anomalie (page manquante, document illisible, etc.).**
- **Les réponses aux questions doivent être complétées sur la grille dédiée, qui seule sera corrigée. Il est interdit aux candidats de signer la grille ou d'y mettre un signe quelconque pouvant en indiquer la provenance.**
- **Les candidats doivent remettre le présent sujet conjointement avec la grille avant de quitter la salle.**

## Culture administrative et juridique

1. En France, le Conseil constitutionnel :
  - A. donne un avis conforme sur les mesures prises dans le cadre de l'article 16 de la Constitution
  - B. comprend 9 membres dont une partie est nommée par le Président de la République
  - C. peut constater, directement et sans délai, l'empêchement du Président de la République d'exercer ses fonctions
  
2. En France, le Conseil constitutionnel :
  - A. a autorité sur tous les ordres juridictionnels
  - B. est une cour suprême
  - C. juge l'application du droit constitutionnel
  
3. En France, chacune des deux assemblées parlementaires compte, d'après l'article 43 de la Constitution :
  - A. au maximum 6 commissions permanentes
  - B. au maximum 8 commissions permanentes et les deux assemblées ont choisi en pratique d'atteindre ce maximum
  - C. au maximum 8 commissions permanentes, mais ce plafond n'a pas été atteint dans la pratique
  
4. La France compte :
  - A. 925 parlementaires
  - B. 577 parlementaires et 348 sénateurs
  - C. 477 députés et 308 sénateurs
  
5. A quelle date est promulguée la Constitution de la cinquième République ?
  - A. 1<sup>er</sup> juin 1958
  - B. 4 octobre 1958
  - C. 6 novembre 1962
  
6. L'élection du Président de la République au suffrage universel direct sous la constitution de la cinquième République a été mise en place par la loi constitutionnelle du :
  - A. 1<sup>er</sup> juin 1958
  - B. 4 octobre 1958
  - C. 6 novembre 1962
  
7. La commission mixte paritaire est composée de :
  - A. 14 parlementaires (7 sénateurs et 7 députés et autant de membres suppléants)
  - B. 16 parlementaires (8 sénateurs et 8 députés et autant de membres suppléants)
  - C. 18 parlementaires (9 sénateurs et 9 députés et autant de membres suppléants)

8. Le Premier ministre propose au Président de la République :
- A. la nomination des membres du gouvernement
  - B. la révocation des membres du gouvernement
  - C. la nomination et la révocation des membres du gouvernement
9. Quel texte proclame que l'organisation de la République est décentralisée ?
- A. L'article 1<sup>er</sup> de la Constitution
  - B. L'article 72 de la Constitution
  - C. L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions
10. L'article 16 de la Constitution du 4 octobre 1958 :
- A. introduit la question prioritaire de constitutionnalité
  - B. pose le principe du contrôle de légalité
  - C. permet d'accorder des pouvoirs exceptionnels au Président de la République
11. Lequel de ces textes ne figure pas dans le bloc de constitutionnalité ?
- A. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789
  - B. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000
  - C. La Charte de l'environnement
12. Quelle est la durée du mandat des membres nommés du Conseil constitutionnel ?
- A. 5 ans
  - B. 6 ans
  - C. 9 ans
13. L'Agence nationale de la cohésion des territoires créée par la loi du 22 juillet 2019 :
- A. a le statut d'établissement public de l'Etat
  - B. est un service à compétence nationale avec mission de soutenir les collectivités territoriales dans la mise en place de leurs projets
  - C. dispose d'un conseil d'administration composé, de façon paritaire, de représentants de l'Etat et d'élus
14. Les métropoles issues de la loi de 2010 sont-elles des collectivités territoriales ?
- A. Non, ce sont des EPA
  - B. Non, ce sont des EPCI
  - C. Non, ce sont des administrations déconcentrées

15. Le Conseil économique, social et environnemental est :
- A. composé de membres élus
  - B. un organisme de régulation
  - C. un organisme consultatif
16. Qu'est-ce que la CADA, créée par la loi du 17 juillet 1978 ?
- A. La commission d'administration des données administratives
  - B. La commission d'accès aux documents administratifs
  - C. La commission administrative du droit d'asile
17. Les cours administratives d'appel ont été créées :
- A. par la loi du 31 décembre 1987
  - B. par la Constitution du 4 octobre 1958
  - C. par la décision du Conseil constitutionnel n° 89-261 DC du 28 juillet 1989
18. La loi est adoptée quand :
- A. elle est votée par au moins une des chambres du Parlement à la majorité absolue au terme de la première lecture
  - B. elle est votée en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat, au terme de deux lectures dans chaque chambre
  - C. elle est votée en termes identiques par chacune des chambres du Parlement
19. Le Secrétaire général du gouvernement est :
- A. un élu choisi parmi les membres du Parlement
  - B. un haut fonctionnaire issu des rangs du Conseil d'Etat
  - C. un ministre qui exerce cette charge en sus de sa mission ministérielle
20. Les membres du conseil départemental sont élus :
- A. au suffrage universel direct
  - B. au suffrage universel indirect
  - C. au suffrage censitaire
21. La région est désignée par la Constitution en tant que collectivité territoriale depuis :
- A. l'adoption de la Constitution du 4 octobre 1958
  - B. la révision constitutionnelle du 28 mars 2003
  - C. la révision constitutionnelle du 1er mars 2005

22. Quelle est la condition de validité d'une circulaire ?
- A. Elle doit être signée par le Premier ministre
  - B. Elle doit être approuvée par le Conseil d'Etat avec la mention "Le Conseil d'Etat entendu"
  - C. Elle doit être publiée dans les conditions prévues par le Code des relations entre le public et l'administration
23. Quel est le rôle de l'agent judiciaire de l'Etat ?
- A. Représenter l'Etat devant les juridictions judiciaires quand la demande principale est pécuniaire
  - B. Défendre l'Etat devant la Cour européenne des droits de l'homme
  - C. Représenter l'Etat devant le Conseil constitutionnel lors des questions prioritaires de constitutionnalité
24. En France, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, on dénombre :
- A. 9 métropoles, 22 communautés urbaines, 366 communautés d'agglomération et 603 communautés de communes
  - B. 12 métropoles, 35 communautés urbaines, 150 communautés d'agglomération et 725 communautés de communes
  - C. 21 métropoles, 13 communautés urbaines, 223 communautés d'agglomération et 1 001 communautés de communes
25. Quelles sont les missions de la Cour des comptes ?
- A. Elle est saisie pour avis des plans, de tout projet ou proposition de loi, d'ordonnance ou de décret à caractère économique, social et environnemental
  - B. Elle assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et de l'application des lois de financement de la sécurité sociale ainsi que dans l'évaluation des politiques publiques
  - C. Elle est chargée de donner son avis sur la légalité et l'opportunité des projets de lois et de certains projets de décrets
26. Laquelle de ces directions ne figure pas dans la liste des directions départementales interministérielles ?
- A. La direction des services départementaux de l'Éducation nationale
  - B. La direction départementale des territoires
  - C. La direction départementale de la cohésion sociale
27. Laquelle de ces institutions n'est pas une autorité administrative indépendante ?
- A. La Commission nationale du débat public
  - B. La Commission nationale de concertation en matière locative
  - C. Le Défenseur des droits

28. La compétence "développement économique" relève :
- A. de la région
  - B. du département
  - C. du Conseil économique, social et environnemental
29. Le comité de l'administration régionale est présidé par :
- A. un vice-président du conseil régional
  - B. le président du conseil régional
  - C. le préfet de région
30. Selon l'arrêt Berkani du Tribunal des conflits du 25 mars 1996, les personnels non statutaires travaillant pour le compte d'un service public :
- A. sont des agents contractuels de droit privé, quel que soit leur emploi
  - B. à caractère administratif sont des agents contractuels de droit public, quel que soit leur emploi
  - C. à caractère industriel et commercial sont des agents contractuels de droit public, quel que soit leur emploi
31. Pour qu'un acte administratif unilatéral individuel soit opposable, celui-ci doit avoir en principe fait l'objet :
- A. d'une notification
  - B. d'une publication
  - C. d'une notification et d'une publication
32. Les actes des collectivités territoriales peuvent être annulés :
- A. uniquement sur déféré préfectoral
  - B. par le préfet
  - C. par le juge
33. Pour entrer en vigueur, un acte administratif réglementaire doit faire l'objet :
- A. d'un contrôle *a priori* par le juge administratif
  - B. d'une mesure de publicité
  - C. d'une publication au *Journal officiel* de la République française
34. En matière d'exécution des actes administratifs unilatéraux, que signifie le privilège du préalable ?
- A. l'administration peut prendre une décision à l'égard d'un administré sans avoir à solliciter préalablement son avis
  - B. l'administration a la faculté d'édicter un acte administratif unilatéral dont les effets seront différés dans le temps
  - C. l'administration n'a pas besoin de recourir préalablement au juge pour obtenir des administrés récalcitrants l'exécution de ses décisions

35. Quels sont les trois éléments permettant d'engager la responsabilité de l'administration ?
- A. Un préjudice, une faute, un lien de causalité
  - B. Un préjudice, un fait générateur, un lien de causalité
  - C. Un préjudice matériel réparable, un fait générateur, un lien de causalité
36. Un projet de loi doit être soumis au Conseil d'Etat :
- A. obligatoirement, dans tous les cas
  - B. lorsque le projet de loi prévoit cette consultation
  - C. uniquement à la demande du gouvernement
37. La clause générale de compétence d'une collectivité territoriale signifie que :
- A. la collectivité intervient dans des domaines assez généraux
  - B. la collectivité dispose de toutes les compétences votées par son assemblée délibérante
  - C. la collectivité peut intervenir dans un domaine de compétences dès lors que l'intérêt de son territoire peut être invoqué
38. Le juge compétent pour contester un résultat issu des élections européennes est :
- A. la Cour de cassation
  - B. le Conseil d'Etat
  - C. le Conseil constitutionnel
39. Quelle autorité exerce le contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales ?
- A. Le préfet
  - B. La chambre régionale des comptes
  - C. Le tribunal administratif
40. En droit interne, la supériorité des traités internationaux sur la loi est imposée par :
- A. le droit de l'Union européenne
  - B. la jurisprudence du Conseil constitutionnel
  - C. l'article 55 de la Constitution de 1958
41. Parmi les procédures non juridictionnelles du contrôle de la légalité, la médiation est un recours qui s'incarne par :
- A. le Défenseur des enfants
  - B. le Défenseur des droits
  - C. le Médiateur de la République



42. Qu'est-ce que la RAEP qui a été développée ces dernières années afin de diversifier les évolutions professionnelles dans la fonction publique ?
- A. La revalorisation des activités et de l'évolution professionnelles
  - B. La reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
  - C. La reconnaissance par admission de l'expérience professionnelle
43. De quelle manière un agent peut-il quitter la fonction publique ?
- A. Abandon de poste
  - B. Mise à disposition
  - C. Détachement
44. La démission de la fonction publique :
- A. prend effet à la date fixée par l'agent
  - B. peut être orale
  - C. est rejetée si l'administration garde le silence pendant 4 mois après le dépôt de la demande de l'agent
45. Les libertés d'opinion et d'expression :
- A. permettent aux fonctionnaires d'exprimer toutes les idées qu'ils souhaitent
  - B. doivent se concilier avec le respect du devoir de réserve
  - C. sont théoriques et constituent dans les faits en une obligation de silence pour les agents
46. Les obligations de probité et de moralité d'un agent public :
- A. ne peuvent lui être opposées que pendant les heures de service
  - B. peuvent lui être opposées même en dehors des heures de service
  - C. ne s'imposent pas aux militaires et magistrats de l'ordre judiciaire
47. Quelle sanction n'est pas inscrite au dossier de l'agent ?
- A. l'avertissement
  - B. l'abaissement d'échelon
  - C. la radiation du tableau d'avancement
48. Le devoir de réserve est une création :
- A. jurisprudentielle
  - B. de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
  - C. de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

49. Le fonctionnaire est titulaire :
- A. de son emploi
  - B. de sa fonction
  - C. de son grade
50. Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique, les instances de dialogue social ont été réformées. Les commissions administratives paritaires voient leurs compétences modifiées. Quelles sont les questions qu'elles n'auront plus à traiter ?
- A. Les demandes de révision du compte rendu d'entretien professionnel
  - B. L'examen des propositions de promotion et d'avancement
  - C. Les demandes de disponibilité des agents
51. La loi de transformation de la fonction publique permet une harmonisation de l'échelle des sanctions disciplinaires pour les trois versants de la fonction publique. Quelle sanction concerne désormais les agents des trois versants ?
- A. L'avertissement
  - B. Le blâme
  - C. L'exclusion temporaire de fonctions d'une durée maximale de 3 jours
52. En cas de suspension administrative, l'agent :
- A. continue de percevoir son traitement indiciaire
  - B. perçoit un demi-traitement
  - C. ne perçoit plus aucun traitement
53. L'entretien professionnel dans la fonction publique a pour objet :
- A. d'examiner périodiquement avec le chef de service les conditions de travail
  - B. d'évaluer le travail de l'année écoulée et de fixer des objectifs pour l'année à venir
  - C. une procédure permettant aux fonctionnaires et agents publics de prévenir un contentieux
54. Quels textes régissent le statut des fonctionnaires de l'Etat ?
- A. La loi du 13 juillet 1983 et la loi du 11 janvier 1984
  - B. La loi du 13 juillet 1983 et la loi du 26 janvier 1984
  - C. La loi du 11 janvier 1984 et la loi du 9 janvier 1986
55. Au 31 décembre 2017, au sein de la fonction publique d'Etat, la catégorie A représente environ :
- A. 36 % des agents
  - B. 46 % des agents
  - C. 56 % des agents

56. Au 31 décembre 2017, le pourcentage de femmes au sein de la fonction publique est d'environ :

- A. 62 %
- B. 52 %
- C. 42 %

57. La nomination d'un fonctionnaire se traduit juridiquement par :

- A. la signature d'un contrat de travail
- B. la signature d'un contrat d'engagement de servir l'Etat
- C. un acte de nomination unilatéral

58. Avant la loi de transformation de la fonction publique, les employeurs publics avaient la possibilité de recruter directement par contrat à durée indéterminée :

- A. en l'absence de corps de fonctionnaires
- B. pour le remplacement momentané de fonctionnaires
- C. pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

## Finances publiques

59. Les membres du gouvernement :

- A. sont justiciables de la Cour de discipline budgétaire et financière
- B. sont justiciables de la Cour de discipline budgétaire et financière dans certains cas énumérés par la loi
- C. ne sont pas justiciables de la Cour de discipline budgétaire et financière

60. Les acteurs des finances publiques sont :

- A. les gestionnaires, les comptables, les fournisseurs
- B. les ordonnateurs, les comptables, les gestionnaires
- C. les prescripteurs, les fournisseurs, les ordonnateurs

61. Votre régisseur est absent, pour assurer la continuité du service :

- A. vous pouvez le remplacer
- B. vous pouvez déléguer cette mission à votre adjoint
- C. toutes les réponses sont fausses

62. La Cour des comptes :

- A. vérifie la disponibilité budgétaire
- B. contrôle et juge les comptes des comptables publics, contrôle la gestion des ordonnateurs et certifie les comptes de l'Etat
- C. valide les plafonds de crédits et d'effectifs

63. À quoi correspond la gestion de fait ?

- A. Aux opérations dont les comptables publics sont chargés
- B. À l'ordre donné par l'ordonnateur au comptable de payer une dépense
- C. Au maniement de deniers publics par une personne qui n'a pas la qualité de comptable public

64. Le caractère libératoire du règlement d'une dette publique signifie que :

- A. le paiement est fait au profit du créancier ou de son représentant qualifié
- B. le paiement dégage le comptable public de toute responsabilité
- C. le règlement est effectué par virement bancaire

65. S'agissant des finances publiques des pays membres, le traité de Maastricht de 1992 fixe les critères de convergence suivants :

- A. un déficit public annuel inférieur à 6 % du PIB, une dette publique inférieure à 90 % du PIB
- B. un déficit public annuel inférieur à 5 % du PIB, une dette publique inférieure à 40 % du PIB
- C. un déficit public annuel inférieur à 3 % du PIB, une dette publique inférieure à 60 % du PIB

66. Quel grand principe budgétaire a été consacré par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2001 ?
- A. Le principe d'annualité
  - B. Le principe de sincérité
  - C. Le principe d'unité
67. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est :
- A. une taxe additionnelle à la TVA sur certains produits et services uniquement
  - B. une des composantes de l'impôt sur les sociétés
  - C. une des composantes de la contribution économique territoriale
68. Le premier budget de l'Etat voté et exécuté selon les principes de la LOLF est :
- A. le budget de l'année 2001
  - B. le budget de l'année 2006
  - C. le budget de l'année 2010
69. Le système des autorisations d'engagement et des crédits de paiement :
- A. est étendu à l'ensemble des dépenses des programmes budgétaires
  - B. ne s'applique qu'aux opérations d'investissement
  - C. n'est applicable qu'aux dépenses de fonctionnement courant
70. Quel a été le budget de l'Etat en 2017 ?
- A. 25,34 milliards d'euros de recettes et 32,67 milliards d'euros de dépenses
  - B. 253,4 milliards d'euros de recettes et 326,7 milliards d'euros de dépenses
  - C. 2 534 milliards d'euros de recettes et 3 267 milliards d'euros de dépenses
71. La contribution économique territoriale :
- A. est en vigueur depuis 2015
  - B. est affectée aux seuls départements
  - C. se substitue à la taxe professionnelle
72. Un document orange présente :
- A. une politique interministérielle concernant plusieurs programmes
  - B. l'effort financier de l'État dans un domaine d'intervention donné, effort partagé par plusieurs ministères
  - C. l'ensemble des moyens regroupés au sein d'une mission et alloués à une politique publique

73. La LOLF prévoit la possibilité de modifier la répartition des crédits entre des programmes de deux ministères distincts par :
- A. un décret modificatif
  - B. un décret de transfert
  - C. un décret de virement
74. Les montants encaissés au titre des contrôles fiscaux de l'année 2018 se sont élevés à environ :
- A. 9 milliards d'euros
  - B. 17 milliards d'euros
  - C. 25 milliards d'euros
75. A quel pourcentage du PIB, correspond, fin 2018, le montant de la dette des administrations de sécurité sociale, au sens du traité de Maastricht ?
- A. 31 % du PIB
  - B. 19 % du PIB
  - C. 9 % du PIB
76. Quel article de la Constitution du 4 octobre 1958 prévoit le vote des projets de loi de finances par le Parlement ?
- A. L'article 39
  - B. L'article 45
  - C. L'article 47
77. Les projets de lois de finances doivent être déposés :
- A. en priorité à l'Assemblée nationale
  - B. en priorité au Sénat
  - C. à l'Assemblée nationale ou au Sénat, comme les projets de lois ordinaires
78. L'article 40 de la Constitution interdit aux amendements parlementaires :
- A. d'augmenter les ressources publiques
  - B. de diminuer les charges publiques
  - C. d'aggraver les charges publiques
79. Le principe de non-affectation implique que :
- A. toute recette doit être recouvrée en vertu d'une autorisation budgétaire
  - B. toute dépense du budget doit pouvoir être financée par toute recette
  - C. toute dépense du budget doit être financée par une recette particulière
80. Quel organe certifie la sincérité budgétaire des comptes de l'Etat ?
- A. Le Haut Conseil des finances publiques
  - B. Le Conseil constitutionnel
  - C. La Cour des comptes

## Organisation, fonctionnement et politiques des institutions européennes

81. Quel pays n'est pas candidat à l'entrée dans l'Union européenne ?

- A. L'Islande
- B. La Macédoine-du-Nord
- C. La Serbie

82. Quel Etat ne fait pas partie de l'espace Schengen ?

- A. La Croatie
- B. Le Danemark
- C. La Suisse

83. Quelle est la date de la "déclaration Schumann" ?

- A. 27 mars 1957
- B. 18 avril 1951
- C. 9 mai 1950

84. Quel traité a donné naissance à l'Union européenne ?

- A. Le traité de Lisbonne
- B. Le traité de Maastricht
- C. Le traité de Rome

85. Quelle institution n'est pas une institution de l'Union européenne ?

- A. La Banque centrale européenne
- B. Le Conseil européen
- C. Le Conseil de l'Europe

86. Le président du Conseil européen :

- A. est élu par le Conseil européen, à la majorité qualifiée, pour deux ans et demi renouvelables une fois
- B. est élu par le Parlement européen, à la majorité absolue, pour cinq ans
- C. est désigné pour une présidence tournante de six mois

87. Les dépenses du budget de l'Union européenne sont réparties entre :

- A. dépenses certaines et dépenses optionnelles
- B. dépenses opérationnelles et dépenses de fonctionnement
- C. dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement

88. Quel est le principal outil financier de mise en œuvre de la politique de cohésion européenne sur le territoire français ?
- A. Le Fonds social européen (FSE)
  - B. L'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)
  - C. Le Fonds européen de développement régional (FEDER)
89. Qui pose les questions préjudicielles renvoyées à la Cour de justice de l'Union européenne ?
- A. Les Etats membres de l'Union européenne
  - B. Les juridictions nationales
  - C. Tout justiciable
90. Selon la procédure législative ordinaire prévue à l'article 289 § 1 TFUE :
- A. le Parlement européen et le Conseil adoptent ensemble sur un pied d'égalité un acte législatif
  - B. le Parlement européen a le dernier mot pour l'adoption d'un acte législatif
  - C. le Parlement européen n'a qu'un pouvoir consultatif dans l'adoption d'un acte législatif
91. Après le Brexit, combien de députés composeront le Parlement européen ?
- A. 751
  - B. 750
  - C. 705
92. L'article 17 TUE stipule que la Commission européenne :
- A. "met en œuvre les actes législatifs contraignants"
  - B. "contrôle le Parlement européen"
  - C. "veille à l'application des traités"
93. La durée du mandat de la Commission européenne est de :
- A. 6 ans
  - B. 5 ans
  - C. 4 ans
94. La Commission européenne est-elle obligée de démissionner si une motion de censure est adoptée par le Parlement européen ?
- A. Oui
  - B. Non
  - C. Il n'existe pas de motion de censure dans le droit de l'Union européenne



95. Quel est le nom du président actuel du parlement européen ?

- A. Charles MICHEL
- B. David SASSOLI
- C. Jan ZAHRADIL

96. En 2019 le budget de l'Union européenne (crédits d'engagement) s'élève à :

- A. 222,7 milliards d'euros
- B. 165,8 milliards d'euros
- C. 138,4 milliards d'euros

97. Lorsque le Conseil vote sur une proposition de la Commission, la majorité qualifiée est atteinte si :

- A. 55 % des États membres ont exprimé un vote favorable et la proposition est soutenue par des États membres représentant au moins 65 % de la population totale de l'UE
- B. la majorité absolue des États membres a exprimé un vote favorable et la proposition est soutenue par des États membres représentant au moins la moitié de la population totale de l'UE
- C. les deux tiers des États membres ont exprimé un vote favorable

98. Lequel de ces territoires n'est pas un pays et territoire d'outre-mer (PTOM) ?

- A. La Polynésie française
- B. Saint-Barthélemy
- C. Mayotte

99. L'arrêt CJCE, 11 juillet 1974, Darsonville définit une mesure d'effet équivalent à une restriction quantitative comme étant :

- A. toute réglementation commerciale des États membres, susceptible d'entraver directement ou indirectement, actuellement ou potentiellement le commerce intracommunautaire
- B. toute réglementation commerciale des États membres, susceptible de restreindre directement ou indirectement, actuellement ou potentiellement la concurrence sur un marché de produits
- C. toute pratique d'une entreprise, susceptible d'entraver directement ou indirectement, actuellement ou potentiellement le commerce intracommunautaire

100. La directive Seveso porte sur les établissements :

- A. agricoles
- B. de tourisme
- C. classés à haut risque industriel

101. L'article 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne :

- A. prévoit le champ d'application de la Charte
- B. garantit le droit à un recours effectif
- C. garantit le droit au respect de sa vie privée

102. La Cour européenne des droits de l'homme est composée de :

- A. 28 juges
- B. 47 juges
- C. 48 juges

103. Les juges siégeant à la Cour européenne des droits de l'homme sont :

- A. désignés par chacun des Etats membres du Conseil de l'Europe
- B. nommés par le président de la Cour après examen de leur candidature par l'assemblée plénière des juges de la Cour
- C. élus par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur proposition des Etats membres

## Culture numérique

104. Je peux utiliser un visuel trouvé sur les moteurs de recherche pour un journal interne :
- A. si c'est pour une utilisation interne à l'administration publique
  - B. si c'est pour un site qui n'a pas de vocation commerciale
  - C. si j'ai l'autorisation de l'auteur
105. Qu'est-ce qu'une donnée ouverte (en anglais "open data") ?
- A. Une information qui a vocation à être librement accessible et réutilisable
  - B. Une définition en ligne modifiable par tout internaute
  - C. Un système de partage libre de données en ligne
106. Qu'est-ce qu'une adresse IP ?
- A. Un nom de domaine attribué à chaque machine
  - B. Une adresse attribuée à chaque machine
  - C. Une adresse attribuée à un compte de messagerie
107. Qu'est-ce que le protocole HTTP ?
- A. Un moyen permettant au client et au serveur d'échanger
  - B. Une adresse attribuée à une machine afin qu'elle puisse être identifiée
  - C. Un langage permettant d'intégrer des liens vers d'autres ressources
108. Qu'est-ce qu'un navigateur web ?
- A. Une forme particulière de jeu vidéo
  - B. Un moteur de recherche permettant d'établir une liste de ressources consultables
  - C. Un logiciel présent sur une machine permettant d'exécuter des demandes de consultation de ressources
109. Qu'est-ce qu'un cookie ?
- A. Une application permettant de déchiffrer un courriel entrant sur une machine
  - B. Une application permettant de crypter une ressource lorsqu'elle circule sur les réseaux
  - C. Un fichier qui contient une donnée qui sera enregistrée sur la machine du client à la demande du serveur
110. Dans un logiciel de traitement de texte, une table des matières peut être créée :
- A. par le copier/coller des titres du document
  - B. par l'insertion de la table des matières automatique à partir des titres mis en forme à l'aide des styles
  - C. par l'affichage du volet de navigation

111. Qu'est-ce qu'un cloud (en français "nuage") hybride ?

- A. L'utilisation de cloud privé et public
- B. Un cloud partagé entre plusieurs pays
- C. Le fonctionnement du cloud avec des énergies renouvelables

112. La désignation d'un délégué à la protection des données est-elle obligatoire au sein des organismes et autorités publics ?

- A. Oui
- B. Non
- C. Elle est fortement recommandée

113. Une adresse courriel est une donnée :

- A. exploitable librement
- B. à caractère personnel
- C. à caractère personnel si elle permet d'identifier directement son propriétaire

114. La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles fixe la majorité numérique, c'est-à-dire l'âge à partir duquel un enfant peut consentir seul au traitement de ses données et de son image, à :

- A. 14 ans
- B. 15 ans
- C. 16 ans

115. La création d'un traitement automatisé de données nominatives est subordonnée à :

- A. la déclaration à la CNIL
- B. l'accord de la CNIL
- C. la nomination d'un responsable de la sécurité informatique

116. Quelle action constitue une opération de traitement automatisé de données personnelles ?

- A. Répertorier les noms de rue d'une commune
- B. Consigner dans un fichier informatique les adresses postales d'entreprises
- C. Collecter les coordonnées de prospects via un questionnaire papier

117. Qu'est-ce que la neutralité de l'internet ?

- A. Le traitement égal de tous les paquets de données par le réseau
- B. Le fait que des plateformes ou gestionnaires de serveurs refusent de communiquer des données personnelles aux autorités publiques
- C. L'interdiction posée par certains réseaux sociaux de payer des publicités à caractère politique

118. Qu'est-ce que la fracture numérique ?

- A. L'absence de dématérialisation des services publics
- B. L'indisponibilité occasionnelle du réseau internet sur un territoire
- C. L'existence de disparités d'accès aux technologies informatiques

119. L'acronyme HADOPI signifie :

- A. Haute Autorité pour la diffusion des œuvres protégées sur internet
- B. Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet
- C. Haute Autorité de défense des œuvres et de la propriété intellectuelle

120. Le droit à la déconnexion est :

- A. la possibilité pour un employeur de mettre fin à la connexion sur internet d'un agent pour des motifs déontologiques
- B. le droit pour un agent d'être en télétravail sans avoir accès systématiquement à un poste informatique
- C. le droit pour un agent de ne pas être en permanence joignable pour des motifs liés à l'exécution de son travail